



PROTOCOLE SANITAIRE

SAISON 2020/2021

CONTEXTE COVID-19

Accès

Accès général :

- L'accès à la salle se fait uniquement par la porte principale (porte de gauche vu de l'extérieur). La sortie se fera par la porte du milieu.
- L'accès à la salle de sport est permis aux spectateurs selon la jauge autorisée. Ils sont invités à s'installer sur les gradins à disposition tout en respectant les règles de distanciation et les gestes barrières. Ils devront s'inscrire sur un cahier d'émargement placé à l'entrée.
- La salle de réunion reste fermée.

Vestiaires :

- Les vestiaires et douches collectifs sont ouverts, uniquement pour les matchs en respectant la distanciation physique d'au moins un mètre et donc d'un espace libre d'au moins 4 m² autour d'une personne.
- La porte des vestiaires devra rester ouverte après utilisation afin de renouveler l'air.
- Le responsable de salle sera chargé de désinfecter chaque vestiaire après utilisation.
- Le changement de vêtements et la prise de douche à domicile sont à encourager.
- Les joueurs du 2^{ème} entraînement ou match, devront attendre que l'ensemble des joueurs du 1^{er} entraînement ou match soit sortis des vestiaires, avant d'y entrer afin d'éviter le croisement des personnes.

Gestes barrières à respecter

- Toute personne entrant dans la salle et n'étant pas sur le terrain, devra porter un masque à partir de 11 ans.
Port du masque obligatoire pour les officiels à la table de marque, et recommandé pour les coaches.
- Utilisation du gel hydroalcoolique en entrant et en sortant de la salle et des vestiaires.
- Chaque joueur viendra à l'entraînement avec sa bouteille d'eau. Aucune bouteille ne sera fournie aux joueurs ni aux entraînements ni aux matchs.
- En dehors des périodes de jeux, une distance de 2m entre chaque personne devra être respectée.

- Toute restauration est interdite.
- La vente de boissons individuelles est autorisée. Afin de fluidifier la zone, aucun regroupement ne devra se tenir devant ce point de vente.
- Tout regroupement est interdit.

Utilisation du matériel du club

- **Ballons** : les ballons utilisés seront désinfectés après chaque entraînement au moyen d'un spray de solution hydroalcoolique (attendre 15mn après la désinfection pour une nouvelle utilisation).
- **Chasubles** : chaque licencié disposera d'une chasuble attitrée. Il la ramènera à chaque entraînement et sera chargé de son nettoyage.
- **Local matériel** : l'accès n'est autorisé qu'aux personnes (maximum 2 personnes) qui encadrent les entraînements et aux encadrants lors des matchs.

Traçabilité

- Tenue d'un cahier d'émargement pour savoir qui est présent à chaque entraînement et à chaque match, afin de permettre à l'ARS de prévenir les personnes concernées si un cas de COVID 19 est diagnostiqué.
- Le responsable de salle, qui sera également référent COVID, devra veiller à la tenue du cahier d'émargement joueurs + cahier d'émargement spectateurs (sur une table à l'entrée), et veiller au respect du sens de circulation et de l'ensemble des règles sanitaires de ce protocole.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme dans l'intérêt de tous